

LA GOUVERNANCE LOCALE AU SENEGAL Le cas des comités de quartier de la commune de Louga

Dyenaba Dia Ndiaye, Samb Ndeye Fatou Diop



Etude de cas
N° 5

SYNOPSIS

Le projet des conseils de quartier au Sénégal initié en 2009 et soutenu par la municipalité de Louga constitue une innovation en matière de genre et de gouvernance locale. En effet les conseils de quartier, composés à 53,7 % de femmes, se veulent un cadre de concertation participative et d'orientation de l'activité communale. Les membres des 11 conseils qui existent à ce jour, sont élus de façon démocratique et transparente par les habitants des quartiers concernés. Les conseils des quartiers permettent entre autres aux citoyens de s'informer sur les activités de la municipalité, ils participent au dialogue citoyen entre élus et habitants et au renforcement des capacités des populations. Parmi Les résultats obtenus par les conseils de quartier on note la participation remarquable des femmes et des jeunes à la prise de décision. Il y a aussi la participation du citoyen au management communal à travers l'élaboration de budgets participatifs et la présence aux délibérations du conseil municipal à titre consultatif. Le volet communication est renforcé par la mise en place d'émissions radiophoniques hebdomadaires et de forums d'évaluation annuels de la gouvernance Locale. L'instauration d'un prix destiné aux trois quartiers les plus propres (balai d'or, balai d'argent, balai de bronze) suivi de motivations financières a permis l'appropriation du projet par les bénéficiaires et la prise en compte de leurs préoccupations sociales et sanitaires (mutuelle de santé, caisse de solidarité, dépistage de cancers etc.). Ces résultats ont d'ailleurs valu à la commune de Louga d'être primée lors de la certification citoyenne de 2012. La transparence, la démocratie et la performance de la gestion de cette commune dirigée par une femme est un bel exemple de leadership féminin à élargir et à reproduire. Les défis à relever restent néanmoins le renforcement des capacités des membres de conseils de quartier, l'élaboration des plans de développement des quartiers et leur financement pour renforcer la participation citoyenne à la gestion publique.

Introduction¹

Le Sénégal a opté depuis son accession à la souveraineté internationale pour une politique de

décentralisation progressive qui confère aux régions, aux communes et aux communautés rurales le pouvoir de concevoir et de conduire des programmes de développement économique, social, éducatif et culturel.

C'est ainsi qu'en 2007 l'idée d'instaurer des cadres de concertation, d'orientation et de suivi de

¹ Cette étude a été préparée par Dyenaba Dia NDIAYE et par Samb Ndeye Fatou DIOP pour l' "Evénement pour la formation des femmes pour les résultats", qui a eu lieu à Tunis du 8 au 10 avril 2014.

l'activité communale pour plus de transparence et de démocratie fut émise lors des assises nationales. Pour répondre à ce besoin, la commune de Louga a par conséquent créé en 2009 les conseils de quartier de concert avec les délégués de quartier, la société civile, les groupements de femmes en partenariat avec le Projet des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour les Femmes (ONU-Femmes).

Présentation de l'étude de cas

L'objectif général du projet est d'instaurer un cadre consultatif, d'orientation et de suivi de l'activité communale.

Le projet des conseils de quartier a pour objectifs spécifiques entre autres de :

- faciliter l'information et la consultation des populations ;
- mettre en place un cadre de formation, d'expression de la demande sociale, de réflexion et de partage sur la vie du quartier et/ou de la commune ;
- créer un espace de dialogue citoyen, de médiation et de règlement des conflits sociaux, qui facilite les échanges entre habitants et élus ;
- impulser le développement économique et social du quartier ;
- impliquer de manière effective les populations dans le processus de prise de décision ;

Le processus de mise en place des conseils de quartier a eu lieu de la façon suivante :

- Un important travail de sensibilisation et d'information, par le biais de fora, d'assemblées générales et d'émissions radiophoniques sur l'ensemble du territoire municipal pour une appropriation du processus par les populations ;
- L'approbation par Madame le Maire d'un arrêté du 06 Septembre 2009 régulant le mode de fonctionnement des conseils de quartier pour institutionnaliser la structure ;
- L'élaboration de la charte des conseils de quartier de la commune ;

- La nomination par le maire d'un point focal à la Mairie dans le but de faciliter les interactions entre les conseils de quartier et la Mairie ;
- La mise en place des conseils de quartier (définition des rôles et responsabilités, profils des conseillers) et l'élaboration d'un manuel des procédures ;
- La formation des conseillers de quartier en utilisant le budget participatif ;
- La tenue des Foras de quartier pour le diagnostic et la planification des besoins du quartier ;
- L'organisation d'un forum communal pour l'arbitrage budgétaire ;
- La session d'orientation budgétaire : la présentation du projet de budget élaboré par la Secrétaire Municipale, le comité technique, la commission des Finances et l'arbitrage du conseil municipal par rapport aux ressources disponibles ;
- L'élaboration, le vote et l'adoption du budget participatif ;
- L'approbation par le préfet ;
- Le partage du budget voté au niveau des quartiers ;
- L'exécution du budget.

La structuration des conseils de quartier

Le Conseil de quartier est ainsi structuré :

- L'Assemblée générale ;
- Le Collège ;
- Le Bureau.

C'est au sein de l'assemblée générale que le collège des conseillers de quartier est désigné.

Le Collège des conseillers de quartier constitue le corps électoral du bureau du Conseil de Quartier. Il est composé de l'ensemble des personnes qui ont été désignées comme les représentants de leurs secteurs ou de leurs organisations.

Les résultats

- 11 conseils de quartier mis en place depuis 2009
- Sur le profil et la qualité des participants : Le nombre de participants des quartiers au processus est de 1033 personnes dont 551 femmes soit 53,33 % de femmes. Les

membres habitant le quartier sont assez représentatifs, il s'agit du : délégué de quartier; L'Imam ou son représentant; le représentant de l'Eglise; les représentants des jeunes; les représentants des Groupements de Promotion de la femme et autres organisations féminines; les représentants des associations religieuses; les notables; les représentants des personnes en situation de handicap et les représentants des immigrés et autres personnes ressources habitant le quartier.

- Une mutuelle de santé existe dans chaque quartier
- Une motivation financière pour les trois quartiers les plus propres : balai d'or, balai d'argent, balai de bronze.
- L'émission radiophonique hebdomadaire « allo madame le Maire » est un cadre d'expression des citoyens sur le travail de la municipalité. Le dialogue citoyen entre la société civile, les élus locaux et les services déconcentrés de l'Etat est ainsi renforcé.
- Un tournoi de football sanctionné de la coupe du maire est disputé par les jeunes des quartiers.
- L'information sur les résultats du projet sont accessibles et partagés : le rapport de formation, les rapports d'activités présentés en Assemblée Générale dans les quartiers et envoyés aux autorités municipales; les rapports d'évaluation des conseils de quartier; les articles de presse; les sites du Lougaweb.com, réwmi.com, CONGAD www.congad.sn et de ONU-FEMMES Forum civil www.forumcivil.net .

L'évaluation

Les émissions radiophoniques hebdomadaires « Allo Madame la Maire » ainsi que Le forum communal d'évaluation de l'activité des Conseils de quartier qui se tient chaque année ont permis de relever des changements appréciables dans la comme.

- La gestion communale a changé : la gestion participative a induit au niveau de l'administration communale plus d'efficacité, de transparence et de souplesse dans les actions à mener à l'intention des populations, ce qui a valu à la

commune de Louga d'être primée dans le cadre de la certification citoyenne en 2012. Sur le plan financier, un appui de cinq cent mille (500.000) francs CFA sur fonds propres est remis annuellement à chaque conseil de quartier pour son fonctionnement, en plus des appuis multiformes en matériel pour la protection de l'environnement et du cadre de vie. Porteuse de l'initiative, la Commune de Louga a inscrit le processus dans la durabilité, notamment par son institutionnalisation, à travers des arrêtés municipaux.

- La dimension genre est mieux comprise et plus prise en compte : un changement de comportement est noté pour la question du genre, qui est plus intégrée dans les instances des conseils de quartier où les femmes constituent 53,7 % du collège.

Conclusion

L'EXPÉRIENCE EST TRANSFÉRABLE OU REPRODUCTIBLE DANS UNE AUTRE VILLE, DANS UNE AUTRE ORGANISATION, ETC.

REPRODUCTIBILITE :

La stratégie est facile à mettre en œuvre

- Le processus est documenté
- La faisabilité de l'expérience possède un coût qui est moindre
- La proximité de la stratégie et la facilité de l'appropriation par les populations

APPRECIATION POSITIVE DU BUDGET PARTICIPATIF :

- L'influence positive des populations sur les orientations budgétaires.
- La prise en compte des besoins prioritaires des quartiers dans le budget participatif.
- La prise de conscience des populations de leur droit à assister aux séances de vote du budget.
- Le contrôle citoyen sur l'exécution budgétaire
- L'obligation des autorités municipales de rendre compte

RECOMMANDATIONS

- Exécutions des plans de formation

- Elaboration de plans de développement quartier
- Recherche de PTF pour financement des plans de développement
- Construction et équipement de maisons de quartier
- Renforcement des mécanismes de communication

Références

<http://www.oidp.net/fr/accueil/>

www.Lougaweb.com,

www.rewmi.com,

www.congad.sn

www.forumcivil.net

Manuel des Procédures de la commune de Louga
Aout 2012

Rapport d'exécution annuel des conseils de quartier



This knowledge series is intended to summarize good practices and key policy findings on managing for development results. The views expressed in the notes are those of the authors. Notes are widely disseminated and are available on the website of the Africa for Results initiative (AfriK4R), at: www.afrik4r.org/page/resources